

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

IEC RECOMMENDATION

Publication 288-1

Première édition — First edition

1969

Blindages de tubes électroniques

Première partie: Règles générales et méthodes de mesure

Tube and valve shields

Part 1: General requirements and methods of test



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembe

Genève, Suisse

Withdrawn

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

IEC RECOMMENDATION

Publication 288-1

Première édition — First edition

1969

Blindages de tubes électroniques

Première partie : Règles générales et méthodes de mesure

Tube and valve shields

Part 1: General requirements and methods of test



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

Bureau Central de la Commission Electrotechnique Internationale

1, rue de Varembe

Genève, Suisse

SOMMAIRE

	Pages
PRÉAMBULE	4
PRÉFACE	4
SECTION UN — GÉNÉRALITÉS	
Articles	
1. Domaine d'application	6
2. Objet	6
3. Références	6
4. Terminologie	6
5. Nomenclature.	8
SECTION DEUX — ESSAIS DE TYPE	
6. Essais de type	8
7. Programme des essais de type	8
SECTION TROIS — MÉTHODES D'ESSAIS	
8. Conditions normales d'essais	12
9. Contrôle général des matières et de l'exécution	12
10. Essais mécaniques	12
11. Essais électriques	14
12. Essais de chaleur	16
13. Essais climatiques	16
14. Fissuration intercristalline (blindages en laiton étiré seulement)	18
ANNEXE — Equipement d'essai et de dissipation de chaleur pour blindages de tubes	20

CONTENTS

	Page
FOREWORD	5
PREFACE	5

SECTION ONE — GENERAL

Clause

1. Scope	7
2. Object	7
3. References	7
4. Terminology	7
5. Nomenclature.	9

SECTION TWO — TYPE TESTS

6. Type tests	9
7. Schedule for type tests	9

SECTION THREE — TEST METHODS

8. Standard conditions for testing	13
9. General inspection of material and workmanship	13
10. Mechanical tests	13
11. Electrical tests	15
12. Heat tests	17
13. Climatic tests	17
14. Season cracking (tube and valve shields of drawn brass only)	19

APPENDIX — Heat dissipation test equipment for tube and valve shields.	20
--	----

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

BLINDAGES DE TUBES ÉLECTRONIQUES

Première partie : Règles générales et méthodes de mesure

PRÉAMBULE

- 1) Les décisions ou accords officiels de la C E I en ce qui concerne les questions techniques, préparés par des Comités d'Etudes où sont représentés tous les Comités nationaux s'intéressant à ces questions, expriment dans la plus grande mesure possible un accord international sur les sujets examinés.
- 2) Ces décisions constituent des recommandations internationales et sont agréées comme telles par les Comités nationaux.
- 3) Dans le but d'encourager cette unification internationale, la C E I exprime le vœu que tous les Comités nationaux ne possédant pas encore de règles nationales, lorsqu'ils préparent ces règles, prennent comme base fondamentale de ces règles les recommandations de la C E I dans la mesure où les conditions nationales le permettent.
- 4) On reconnaît qu'il est désirable que l'accord international sur ces questions soit suivi d'un effort pour harmoniser les règles nationales de normalisation avec ces recommandations dans la mesure où les conditions nationales le permettent. Les Comités nationaux s'engagent à user de leur influence dans ce but.

PRÉFACE

La présente recommandation a été établie par le Sous-Comité 48A: Supports de tubes électroniques et pièces accessoires, du Comité d'Etudes N° 48 de la CEI: Composants électromécaniques pour équipements électroniques.

Des projets furent discutés lors des réunions tenues à Aix-les-Bains en 1964 et à Oslo en 1966. A la suite de cette dernière réunion, un nouveau projet fut soumis à l'approbation des Comités nationaux suivant la Règle des Six Mois en juin 1967.

Les pays suivants se sont prononcés explicitement en faveur de la publication:

Australie
Belgique
Danemark
Finlande
Israël
Italie
Japon

Roumanie
Royaume-Uni
Suisse
Tchécoslovaquie
Turquie
Union des Républiques Socialistes Soviétiques

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

TUBE AND VALVE SHIELDS

Part 1 : General requirements and methods of test

FOREWORD

- 1) The formal decisions or agreements of the I E C on technical matters, prepared by Technical Committees on which all the National Committees having a special interest therein are represented, express, as nearly as possible, an international consensus of opinion on the subjects dealt with.
- 2) They have the form of recommendations for international use and they are accepted by the National Committees in that sense.
- 3) In order to promote this international unification, the I E C expresses the wish that all National Committees having as yet no national rules, when preparing such rules, should use the I E C recommendations as the fundamental basis for these rules in so far as national conditions will permit.
- 4) The desirability is recognized of extending international agreement on these matters through an endeavour to harmonize national standardization rules with these recommendations in so far as national conditions will permit. The National Committees pledge their influence towards that end.

PREFACE

This Recommendation has been prepared by Sub-Committee 48A, Sockets and Accessories for Electronic Tubes and Valves, of IEC Technical Committee No. 48, Electromechanical Components for Electronic Equipment.

Drafts were discussed at the meetings held in Aix-les-Bains in 1964 and in Oslo in 1966. As a result of this latter meeting, a new draft was submitted to the National Committees for approval under the Six Months' Rule in June 1967.

The following countries voted explicitly in favour of publication:

Australia	Japan
Belgium	Romania
Czechoslovakia	Switzerland
Denmark	Turkey
Finland	Union of Soviet Socialist Republics
Israel	United Kingdom
Italy	

BLINDAGES DE TUBES ÉLECTRONIQUES

Première partie : Règles générales et méthodes de mesure

SECTION UN — GÉNÉRALITÉS

1. Domaine d'application

La présente publication donne des recommandations applicables aux blindages (y compris les blindages à dissipation de chaleur) de tubes électroniques, et aux calibres nécessaires à la vérification de ces blindages.

Elle comprend des feuilles particulières qui donnent les dimensions des divers types de blindages et des listes d'essais permettant de vérifier leur comportement.

2. Objet

Etablir des règles uniformes pour l'appréciation des propriétés mécaniques, électriques et climatiques des blindages, décrire les méthodes d'essais et donner des recommandations pour la normalisation de leurs dimensions.

3. Références

De nombreux essais prescrits dans la présente recommandation sont décrits en détail dans la Publication 68 de la CEI: Essais fondamentaux climatiques et de robustesse mécanique, et il est donc nécessaire de s'y reporter.

4. Terminologie

4.1 *Embase de blindage*

Partie métallique du support destinée à assurer la liaison électrique et mécanique avec le blindage du tube. Cette partie sert généralement de platine de fixation et, dans quelques cas, également à la conduction de la chaleur.

4.2 *Picot*

Mécanisme de verrouillage du blindage de tube.

4.3 *Type*

Un type de blindage comprend des produits de conception identique et fabriqués selon les mêmes techniques.

Notes 1. — Il n'est pas tenu compte des accessoires de fixation, pour autant qu'ils n'ont pas d'influence sensible sur les résultats des essais.

2. — Les caractéristiques nominales comprennent une combinaison:

- a) des caractéristiques électriques nominales;
- b) des dimensions mécaniques;
- c) de la catégorie climatique.

3. — Les limites de la gamme des caractéristiques nominales feront l'objet d'un accord entre le client et le fabricant.

4.4 *Essais de type*

Les essais de type d'un blindage sont constitués par l'ensemble des essais à effectuer sur un certain nombre de spécimens représentatifs du type, dans le but de déterminer si un fabricant particulier peut être considéré comme capable de fabriquer des produits satisfaisant à la spécification.